Ecrit par Echo du Mardi le 30 août 2022

Le ban des vendanges de Visan de retour après deux ans de report

La 6ème édition du ban des vendanges de Visan aura lieu ce samedi 3 septembre. Après deux reports à cause de la crise sanitaire, l'événement qui marque le début de la récolte du raisin pour les vignerons va enfin pour être célébré.

Les festivités débuteront à 17h avec un concert à l'église avec l'Orchestre de Chambre de Lyon, dirigé par Vincent Balse. S'ensuivra le traditionnel défilé des membres de la confrérie Saint-Vincent de Visan, qui est l'une des plus vieilles confréries bachiques de France, créée en 1475, à partir de 18h45. Le cortège se rendra sur la place du Jeu de paume pour l'intronisation des personnalités, qui devront

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 30 août 2022

s'initier au foulage, une technique qui consiste à faire éclater les baies de raisin avec ses pieds. Pour finir, un buffet sera servi à la cour de l'Hôtel de Pellissier à 20h. Un repas qui sera, bien évidemment, accompagné des vins de l'AOC Côtes du Rhône Villages Visan.

Il est possible de n'assister qu'au concert pour 20€. Même tarif pour le buffet accompagné des vins. En revanche, ceux qui souhaitent assister au ban des vendanges du début à la fin ne devront débourser que 30€. Les réservations se font par téléphone au 04 90 41 97 25.

Samedi 3 septembre. À partir de 17h. Visan.

V.A.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !